AVIS DE DÉMARRAGE DES OPÉRATIONS DE SOUSCRIPTIONS PUBLIQUES DES PARTS D'UN FONDS D'AMORÇAGE POUR UNE DEUXIÈME PÉRIODE DE SOUSCRIPTION

SOCIAL BUSINESS

Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
et par la Loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents

Agrément du CMF N° 08-2015 du 30 janvier 2015

UNITED GULF FINANCIAL SERVICES North Africa (UGFS-NA) porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du Fonds d'amorçage bénéficiant d'une procédure allégée « Social Business » pour la deuxième période de souscription a commencé le 15 novembre 2016 et se terminera le 14 novembre 2017.

Le nombre de parts émises au cours de cette deuxième période est fixé à 30 000 parts.
Le prix d'émission est égale à cent dinars (100 TND) par part émise, soit une somme d'émission globale qui s'élève à trois millions de dinars (3 000 000 TND).
Le montant minimum par souscription est fixé à cent mille dinars (100 000 TND).

Cette deuxième période de souscription sera clôturée par anticipation dès que le montant des souscriptions atteindront trois millions de dinars, ou, de toutes façons, au bout de cette deuxième période de souscription, même si l'actif cible n'est pas atteint.